

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

Programme de Promotion de l'Entreprenariat
Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

B.P. : 35 157 Yaoundé

E-mail: contact@pea-jeunes.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

Youth Agropastoral Entrepreneurship
Program (AEP-Youth)

Tél. : 222 20 90 90

Fax. : 222 21 91 87

COMMUNIQUÉ N° 5 /C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM DU 16 DEC 2022

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAO N°010/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE DES INSTITUTIONS DE FINANCE RURALE (IFR) PARTENAIRES DU PEA-JEUNES EN DEUX LOTS

Financement : Accord de prêt FIDA N° 2000001964-CM

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique,

Par Décision N° 01 /D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 16 DEC 2022,

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus comme attributaires des marché relatifs au dossier d'appel d'offres susmentionnée :

LOTS	OBJETS DES MARCHÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS (F CFA) HT	DÉLAIS D'EXÉCUTION
1	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) ordinateurs de bureau complets	INTEK SARL	63 700 000	Trente (30) jours
2	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) imprimantes LASER monochrome avec cent-quatre (104) cartouches de recharge	INTEK SARL	20 800 000	Trente (30) jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes), sise au Carrefour Bastos face hôtel MEUMI PALACE, tél. : 222 20 90 90, E-mail : contact@pea-jeunes.org pour la suite de la procédure dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réserve le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution.

Yaoundé, le 16 DEC 2022

Le Coordonnateur National

Ampliations :

- ARMP
- Soumissionnaires
- Affichage
- Archives
- CSPM

